

[AM] Adoption d'un plan d'action de lutte contre la désinformation

IRIS 2024-2:1/21

*Andrei Richter
Université Comenius (Bratislava)*

Le 27 décembre 2023, le Premier ministre arménien a décidé d'approuver le concept national et le plan d'action de lutte contre la désinformation en Arménie.

Cette stratégie a pour principal objectif de « renforcer les capacités des institutions publiques arméniennes en matière de détection, d'analyse et de dénonciation de la désinformation ». En vertu de cet objectif, les activités suivantes devraient être mises en œuvre :

1. Améliorer la communication stratégique au sein des agences gouvernementales, en renforçant les ressources humaines, financières et techniques de leurs services de communication publique ;
2. Améliorer la transparence proactive des agences gouvernementales ;
3. Instaurer un système d'auto-évaluation et d'évaluation de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes au sein des agences gouvernementales.

Un autre objectif de la stratégie consiste à renforcer le niveau de connaissance et d'éducation aux médias dans le domaine de la liberté des médias, afin de permettre au public de faire face à la désinformation.

Plus précisément, le concept national vise à élaborer et à mettre en œuvre des codes de conduite éthiques pour la télévision et la radio publiques. La mission de l'organisme de régulation indépendant, à savoir la commission nationale de la télévision et de la radio, doit être étendue, en mettant systématiquement l'accent sur le développement de l'éducation aux médias. La commission est ainsi chargée de sensibiliser le public au rôle et à la mission des médias, au rôle et aux fonctions des organismes de régulation et d'autorégulation, ainsi qu'à l'importance et à la réglementation de la transparence de la propriété des médias.

**ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ ՀԱՆՐԱՊԵՏՈՒԹՅԱՆ ԱՊԱՏԵՂԵԿԱՏՎՈՒԹՅԱՆ ԴԵՍ
ՊԱՅՔԱՐԻ 2024-2026 ԹՎԱԿԱՆՆԵՐԻ ՀԱՅԵՑԱԿԱՐԳԸ ԵՎ ԴՐԱՆԻՑ ԲԽՈՂ
ԳՈՐԾՈՂՈՒԹՅՈՒՆՆԵՐԻ ԾՐԱԳԻՐԸ ՀԱՍՏԱՏԵԼՈՒ ՄԱՍԻՆ**

https://www.e-gov.am/u_files/file/decrees/varch/GV65-3FA5-9437-87B6/1319.pdf

Approbation du Concept 2024-2026 de lutte contre la désinformation de la République d'Arménie et du plan d'action qui en découle, décision du Premier ministre de la République d'Arménie, N 1319-L, 27 décembre 2023

The Concept of the Struggle Against Disinformation: 2024-2026, Appendix N° 1 to Decision N° 1319-L of the RA Prime Minister

<https://foi.am/wp-content/uploads/2023/12/THE-CONCEPT-OF-THE-STRUGGLE-AGAINST-DISINFORMATION-2024-2026.pdf>

Le concept de lutte contre la désinformation : 2024-2026, Annexe n° 1 à la décision n° 1319-L du Premier ministre de la République d'Arménie

Action Plan of the Concept of the Struggle Against Disinformation: 2024-2026, Appendix N° 2 to Decision N° 1319-L of the RA Prime Minister

<https://foi.am/wp-content/uploads/2023/12/ACTION-PLAN-OF-THE-CONCEPT-OF-THE-STRUGGLE-AGAINST-DISINFORMATION-2024-2026.pdf>

Plan d'action du concept de lutte contre la désinformation : 2024-2026, annexe n° 2 à la décision n° 1319-L du Premier ministre de la République d'Arménie

